

Petit guide du mémoire d'apprentissage en FIFA5 (majeures CFI et MIC des masters de Sciences Po Lille)

Année 2019-2020

- Dans le cadre de la FIFA, tout travail diplômant doit être **co-évalué** entre Sciences Po Lille et la WWU Münster, c'est le cas du mémoire d'apprentissage de 5^e année.
- Ce document ne remet pas en cause les indications générales qui vous ont été données dans le cadre de votre majeure de master (CFI ou MIC) ; il a seulement pour vocation de clarifier les attentes concernant la **partie allemande du mémoire d'apprentissage**.

Validation de la 5^e année FIFA à Lille

Si vous effectuez votre dernière année à Sciences Po Lille, vous validez un master d'orientation professionnelle qui, dans le cas de la formation en apprentissage, combine cours théoriques et activité professionnelle et donne lieu à la rédaction d'un mémoire d'apprentissage. En FIFA, vous obtenez en outre un master de la WWU Münster qui est un master d'orientation recherche, ayant ses propres exigences en termes de « **réflexion scientifique** ». Cela soulève la question d'un décalage entre un mémoire d'apprentissage avant tout professionnel et les exigences scientifiques posées par la WWU Münster.

Suivi de l'année

A Lille, l'encadrement de votre apprentissage est contrôlé par votre responsable de majeure ; il est assuré sur votre lieu de travail par votre « **maître ou maîtresse d'apprentissage** » et à Sciences Po par votre « **tuteur ou tutrice pédagogique** ». Ce sont ces deux personnes qui procèdent à l'évaluation de la partie française de votre mémoire d'apprentissage une fois celui-ci rendu.

A Münster, l'évaluation de votre mémoire d'apprentissage est assurée par **Mme Fuchs**. Afin de lui donner les moyens de suivre le bon déroulement et l'encadrement de votre année, il vous revient de la mettre en **copie systématique de votre correspondance** avec votre tuteur ou votre tutrice pédagogique ; pour cela, merci d'utiliser l'adresse lille@uni-muenster.de. Il vous faut également **échanger avec elle pour convenir de la manière dont vous allez aborder la partie allemande de votre travail** : en amont du premier rapport d'étape et de la validation du contenu de la 2^e partie du mémoire (31 décembre).

Mémoire d'apprentissage

- **Le mémoire doit être obligatoirement rédigé en français et complété d'une partie en allemand.** Il ne peut donc pas être rédigé en anglais ! La page de titre doit porter un titre en français et un titre en allemand.
- **Titre : vous êtes tenus d'apporter un soin particulier au titre de votre mémoire d'apprentissage,** car ce titre (tel qu'il apparaîtra en allemand sur la couverture du mémoire) figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à Münster.
- **Pour la partie française :** merci de suivre les indications fournies par votre responsable de majeure à toutes les étudiantes et tous les étudiants de votre promo.
- **Pour la partie allemande :** merci de prendre en compte les spécificités exposées ci-après.

La partie allemande doit compter de **4000 à 4500 mots** environ. Si vous souhaitez rédiger davantage, mettez-vous d'accord au préalable avec Mme Fuchs.

Attention : à partir de l'année 2020-2021, la partie allemande devra compter de 10000 à 12000 mots, soit 25 à 30 pages. Ce changement résulte des exigences de l'agence AQAS (qui évalue les cursus de Bachelor et de Master IEG) pour autoriser la délivrance d'un diplôme de master aux étudiants qui choisissent de terminer leur cursus à Lille.

Pour faire valoir les principes énoncés en introduction, **la partie allemande comporte des aspects spécifiques, elle ne consiste donc pas en un résumé de la partie française !** Après une très brève présentation du cadre de votre expérience professionnelle (plutôt en introduction), il s'agit surtout de proposer une « réflexion scientifique » sur celle-ci. Pour vous aider à orienter cette réflexion, vous pouvez vous inspirer des attentes de la deuxième partie de votre rapport de stage de 4^e année (ou de 2^e année de master dans le cadre d'une ED). Voici en outre des questions qui peuvent vous aider : Qu'ai-je appris au cours de mes études passées du domaine (politique ou non) dans lequel j'ai effectué mon apprentissage ? A quels problèmes et solutions possibles ai-je dû faire face, avec l'aide de quelles perspectives et quels concepts théoriques ? Comment ai-je pu utiliser les connaissances acquises dans mon cursus au cours de mon apprentissage ? Comment ai-je pu mettre les connaissances acquises lors de mon apprentissage en rapport avec ce fondement scientifique ? Quelles perspectives et quels concepts théoriques, quelles assertions sur les contextes, les problèmes et les solutions ont été « confirmés », et lesquels mériteraient une remise en question critique ou une modification, sur la base de l'expérience pratique nouvellement acquise ? Comment ?

Après deux années d'études passées à Münster, vous devez pouvoir répondre aux attentes d'un « travail scientifique » au sens académique allemand. Même si une réflexion scientifique menée à partir d'une expérience pratique n'est pas exactement la même chose qu'une réflexion scientifique menée dans le cadre d'une *Hausarbeit*, il est attendu que vous développiez une problématique (en lien avec les disciplines de la science politique ou apparentées), que vous l'insérez dans un champ de recherche dont vous fassiez l'état des lieux, que vous la traitiez correctement par un usage approprié de la théorie et de la méthode ; tout ceci implique par exemple que vous fassiez un usage correct de la littérature secondaire (recours pertinent, règles de présentation).

Cette réflexion est importante, car contrairement aux étudiantes et aux étudiants de Filière générale, **vous n'avez pas rédigé de mémoire de recherche lors de votre 4^e année.** Dans ce cadre et en fonction des conditions de votre apprentissage, plusieurs possibilités peuvent se présenter pour la rédaction de votre mémoire d'apprentissage.

- Si la 2^e partie de votre mémoire s’y prête (étude-conseil), il vous est recommandé de faire converger la 2^e partie (en français) et la 3^e partie (en allemand) de votre mémoire, afin de mieux en approfondir la problématisation commune ; cela peut passer par l’observation d’un phénomène théorique observé dans le cadre de l’apprentissage sans qu’il ait été l’objet d’une mission (par exemple : le phénomène d’Europäisierung / d’européanisation dans un champ particulier) ; cela peut également passer par l’analyse d’un phénomène qui a pu être abordé à travers une mission (par exemple : une réflexion sur la démocratisation culturelle à partir d’une étude de public réalisée dans le cadre de l’apprentissage). La 3^e partie sera alors une traduction adaptée en allemand de la 2^e partie en français.
- Si la 2^e partie de votre mémoire est trop spécifique (audit ou conseil essentiellement technique) ou si la problématisation est trop réduite (du fait du contexte particulier ou du contenu de votre expérience professionnelle, en accord avec votre responsable enseignant), la partie allemande devra apporter des éléments nouveaux qui seront clairement davantage problématisés que dans la partie française. La 3^e partie en allemand sera alors distincte de la 2^e partie en français, afin de bien faire apparaître vos capacités d’analyse critique, appuyées sur des cadres théoriques et méthodologiques.

L’objectif de la réflexion à mener dans la partie allemande est de vous faire prendre du recul sur votre expérience du monde du travail et d’analyser celle-ci de manière critique, à l’aide des savoirs et des outils que vous avez acquis dans votre cursus d’études. Dans cette perspective, vous avez donc intérêt à ne pas considérer cette partie allemande comme une excroissance de votre mémoire d’apprentissage, mais bien à considérer ce document comme un tout, qui vous permette d’optimiser la connexion entre la formation acquise au cours de votre cursus et votre activité pratique réalisée au cours de l’apprentissage. Ainsi, les réflexions méthodologiques et critiques pourront d’emblée nourrir votre travail, plutôt que d’arriver en fin de course.

- Dans tous les cas, l’angle d’approche que vous retiendrez (2^e et 3^e parties, ou seulement 3^e partie) doit avoir été discuté et déterminé avec Mme Fuchs (lille@uni-muenster.de) en amont de la rédaction du mémoire.
- Vous avez en outre la possibilité de télécharger des exemples de mémoires d’apprentissage passés sur le *learnweb* de la WWU Münster.

Remarque : Vous n’écrivez pas deux mémoires, mais un seul mémoire composé de deux parties, française et allemande. Du fait de l’existence de cette partie allemande dans le mémoire, il est normal que vous deviez investir plus de travail dans ce mémoire que vos camarades de Filière générale. C’est ce travail qui justifie l’obtention d’un master supplémentaire de la part de la WWU, qui est un master recherche qualifiant pour une carrière universitaire.

Rendu et évaluation du mémoire d’apprentissage

- A Lille : le mémoire d’apprentissage (complet !) doit être rendu le **15 juin 2020**.
- A Münster : le mémoire (complet !) doit être envoyé en version imprimée pour le **15 juin 2020** directement à Mme Fuchs. Merci de vérifier en début de semaine suivante que votre mémoire est bien arrivé à l’Ifpol : c’est la condition pour que Mme Fuchs ait le temps de corriger ces travaux et – en cas d’incertitude, c’est-à-dire à votre profit – qu’elle puisse contacter votre tuteur ou votre tutrice pédagogique en France.
- La soutenance doit avoir lieu le **15 juillet 2020** au plus tard.

La **note finale** permettant de valider l'apprentissage prend en compte la qualité des échanges lors du suivi, celle du mémoire et celle de la soutenance.

Organisation de la soutenance

En fonction de vos préférences, ainsi que des compétences linguistiques de votre tuteur ou tutrice pédagogique français et de celles votre maître ou de votre maîtresse d'apprentissage, cette soutenance peut se tenir en allemand et/ou en français (notamment dès lors qu'il y a compréhension passive de l'autre langue), voire en anglais.

Dans le cadre de la FIFA, **cette soutenance doit être organisée dans les locaux de Sciences Po Lille** pour permettre la participation de votre tuteur ou tutrice pédagogique français et celle de Mme Fuchs (par vidéoconférence), ainsi que si possible celle de votre maître ou de votre maîtresse d'apprentissage.

Remarque : Un apprentissage réalisé dans une structure à Lille ou dans la région facilite l'organisation d'une telle soutenance. Dans le cas d'un apprentissage réalisé dans une structure plus lointaine, les frais de déplacement de votre maître ou de votre maîtresse d'apprentissage seront pris en charge par Sciences Po Lille. Dans le cas où votre maître ou de votre maîtresse d'apprentissage ne pourrait pas se déplacer à Lille pour la soutenance, celle-ci peut se tenir sans lui ou sans elle.

Merci de prévoir l'organisation de cette soutenance bien en amont : au moins deux mois à l'avance (**mi-avril**) pour fixer une date et un horaire qui puisse convenir à tout le monde. Mme Laporte pourra ensuite s'occuper de réserver une salle équipée.

Remarque : En cas de non validation de la partie allemande à l'issue de la soutenance, une 2^e session est organisée qui prévoit une nouvelle rédaction de la partie allemande pour la fin juillet.